



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF (LPI)

Mise en œuvre dans l'académie de Paris

VIDEO DE PRESENTATION DU LPI

https://www.youtube.com/watch?v=e59usyz_ZQg

1. Contexte et objectifs

Qu'est-ce que le L.P.I ?

Le livret de parcours inclusif est une application qui propose des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Objectifs :

- améliorer les parcours scolaires par une meilleure individualisation des réponses et une meilleure cohérence des actions de l'ensemble des intervenants concernés ;
- simplifier le processus de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- apporter rapidement les premières réponses d'aménagements pédagogiques à l'élève.



Contexte

Origine

Issu de la **concertation nationale** « Ensemble pour l'école inclusive » d'octobre 2018 à février 2019.

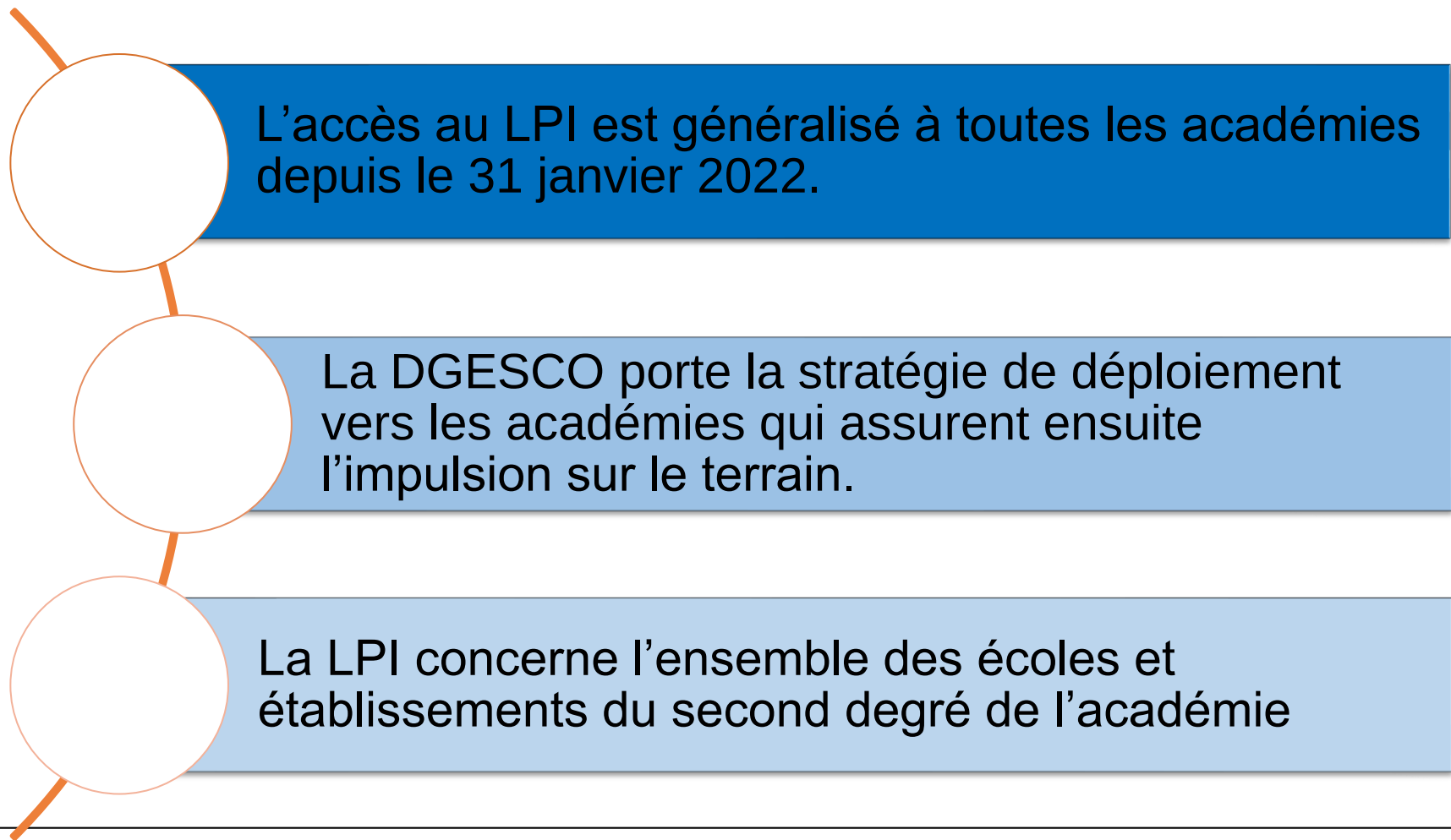
Porteur

Co-pilotage au début par la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie et le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Environnement

Livret de Parcours Inclusif s'inscrit dans un **système d'information Ecole inclusive**

Circulaire n° 2019-088 du 5 juin 2019 => permettre d'améliorer la prise en charge pédagogique de l'élève et de raccourcir les délais des réponses.



L'accès au LPI est généralisé à toutes les académies depuis le 31 janvier 2022.

La DGESCO porte la stratégie de déploiement vers les académies qui assurent ensuite l'impulsion sur le terrain.

La LPI concerne l'ensemble des écoles et établissements du second degré de l'académie

Circulaire n° 2019-088 du 5 juin 2019 => 3 grands objectifs

Pour les
élèves

Créer un **outil numérique de suivi du parcours** des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap

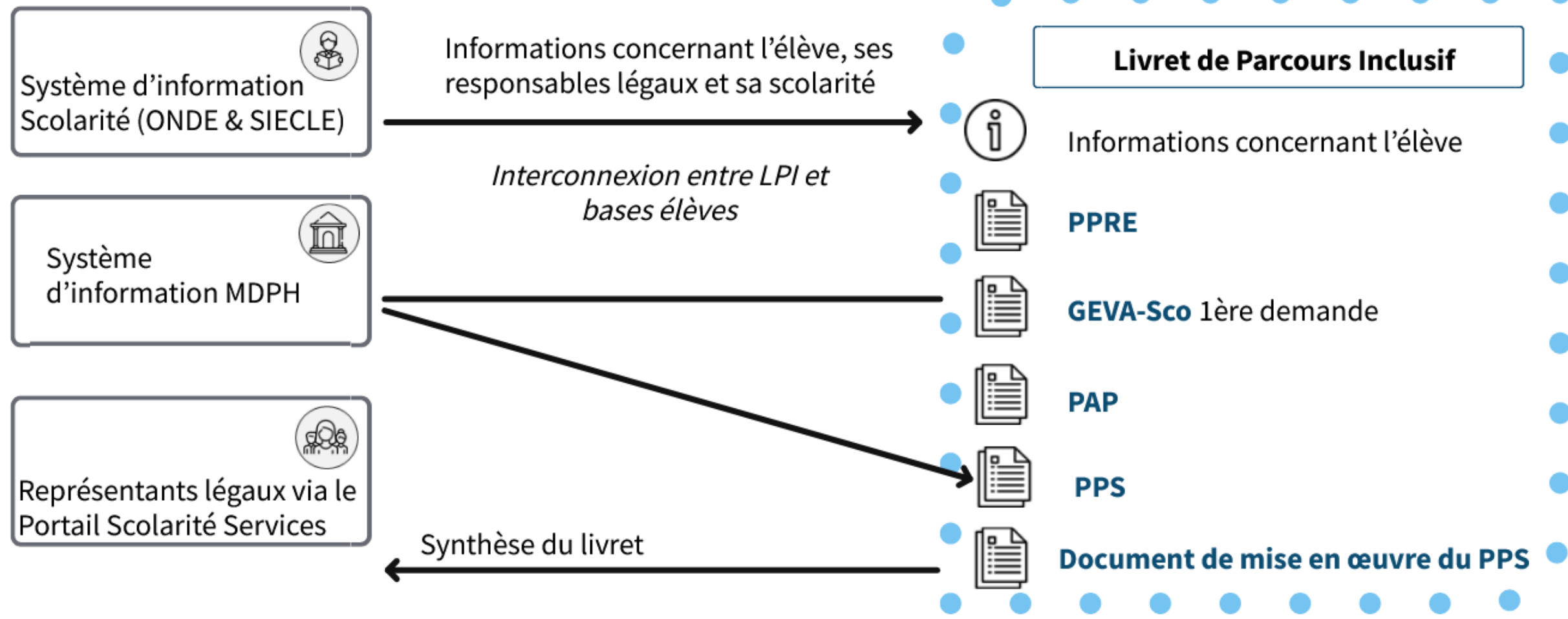
Pour les
professionnels

Partager les informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées

Pour les
familles

Apporter aux familles de **la lisibilité sur les aménagements et adaptations** mis en œuvre pour leur enfant

FONCTIONNEMENT DU LPI



Les élèves à besoins éducatifs particuliers

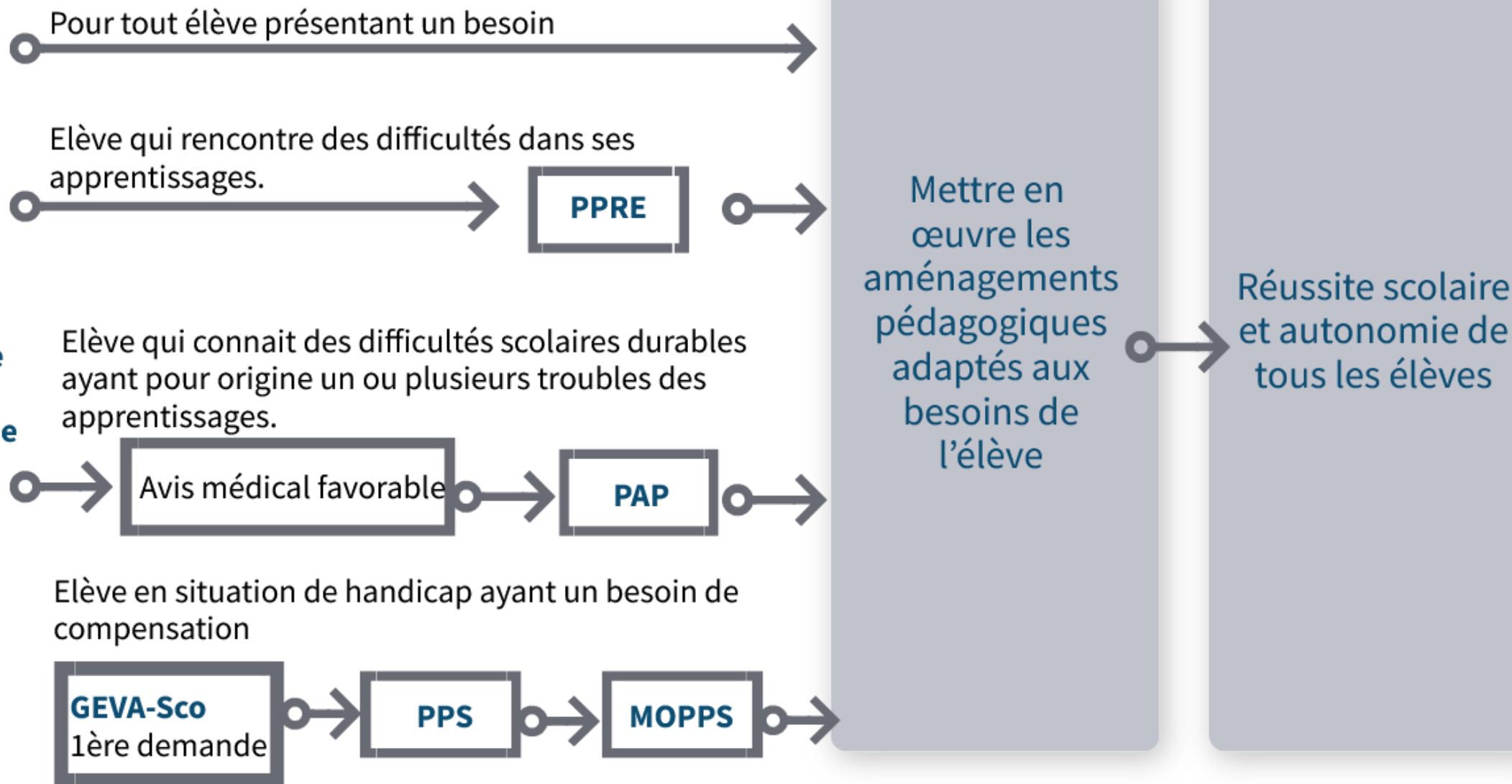
- ✓ Allophones et enfants de familles itinérantes et de voyageurs
 - ✓ Elèves à haut potentiel (EHP)
 - ✓ Elèves en difficultés scolaire grave et persistante (SEGPA, EREA)
 - ✓ Mineurs en milieu carcéral
 - ✓ Enfants malades
 - ✓ Elèves avec des **Trouble du Neuro développement (TND)** : élèves dyspraxiques, dyslexiques, dysorthographiques (**Dys**), élèves avec un trouble déficitaire de l'attention et de la concentration avec ou sans hyperactivité (**TDAH**), élèves avec une déficience intellectuelle (**DI**).
 - ✓ Elèves dont la famille est en grande précarité sociale
 - ✓ Elèves en situation de handicap (handicap moteur, sensoriel ou autre ...)
-



Les élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de LPI



**L'équipe
pédagogique
constate des
besoins et crée
un livret.**



Documents disponibles dans le LPI

Les réponses de droit commun

PPRE

PAP

Les réponses nécessitant
un recours à la MDPH

GEVASco 1ère
demande

PPS

GEVASco
réexamen

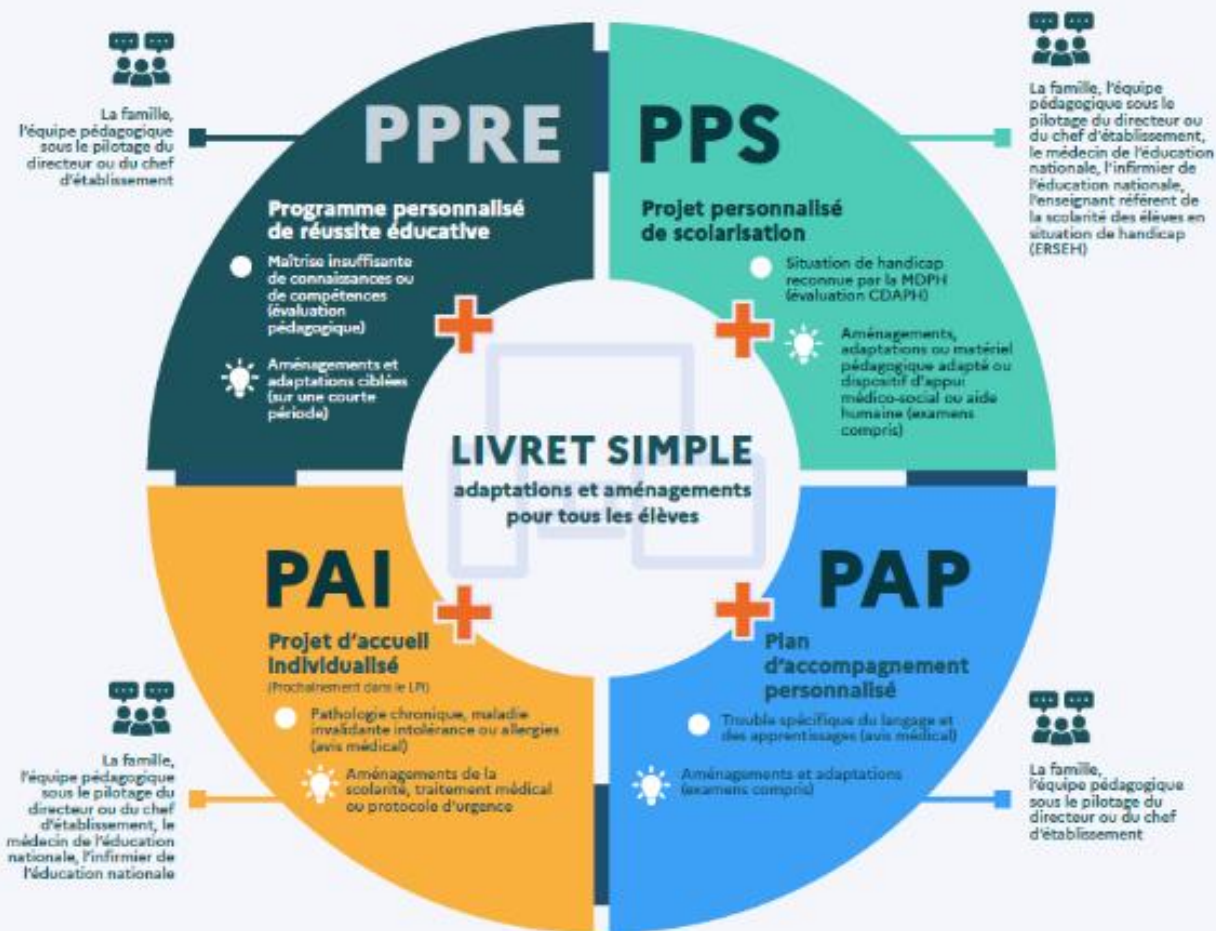
Document de
mise en oeuvre
du PPS

Une banque de données d'adaptations

2.Objectif à la rentrée 2025

- L'objectif est désormais la généralisation de l'usage du LPI dans tous les établissements scolaires avec l'ouverture d'un LPI pour **chaque élève à besoin éducatif particulier** dont les élèves en situations de handicap.
 - Dans le cadre du déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité(PAS), la création du LPI de l'élève concerné est indispensable pour permettre le traitement de toute sollicitation.
 - Les coordonnateurs des PAS disposeront d'un accès au module dédié dans le LPI afin de consulter les demandes et d'y répondre directement.
-

Le Livret de parcours inclusif - LPI, un outil unique pour une école accessible



Actuellement

A venir

- **CHEFS ETABLISSEMENT**
- **DIRECTEURS ECOLE**
- **ENSEIGNANTS 1 D et 2D**
- **RESPONSABLES LEGAUX**
- **REFERENTS MDPH**
- **IA DASEN**
- **CT ASH**
- **IEN ASH**
- **IEN DE CIRCONSCRIPTION**
- **IEN NUMERIQUE**

- **ERSEH**
- **ENSEIGNANT
RASED**
- **PSYCHOLOGUE EN**
- **ENSEIGNANT
UPE2A**
- **DIRECTEURS
SEGPA**
- **IEN IO**

- **ENSEIGNANTS (Etablissements médico-sociaux)**
 - **MEDECINS CONSEILLERS TECHNIQUES RECTEUR**
 - **MEDECIN CONSEILLERS TECHNIQUES DASEN**
 - **RECTEURS ACADEMIE**
-

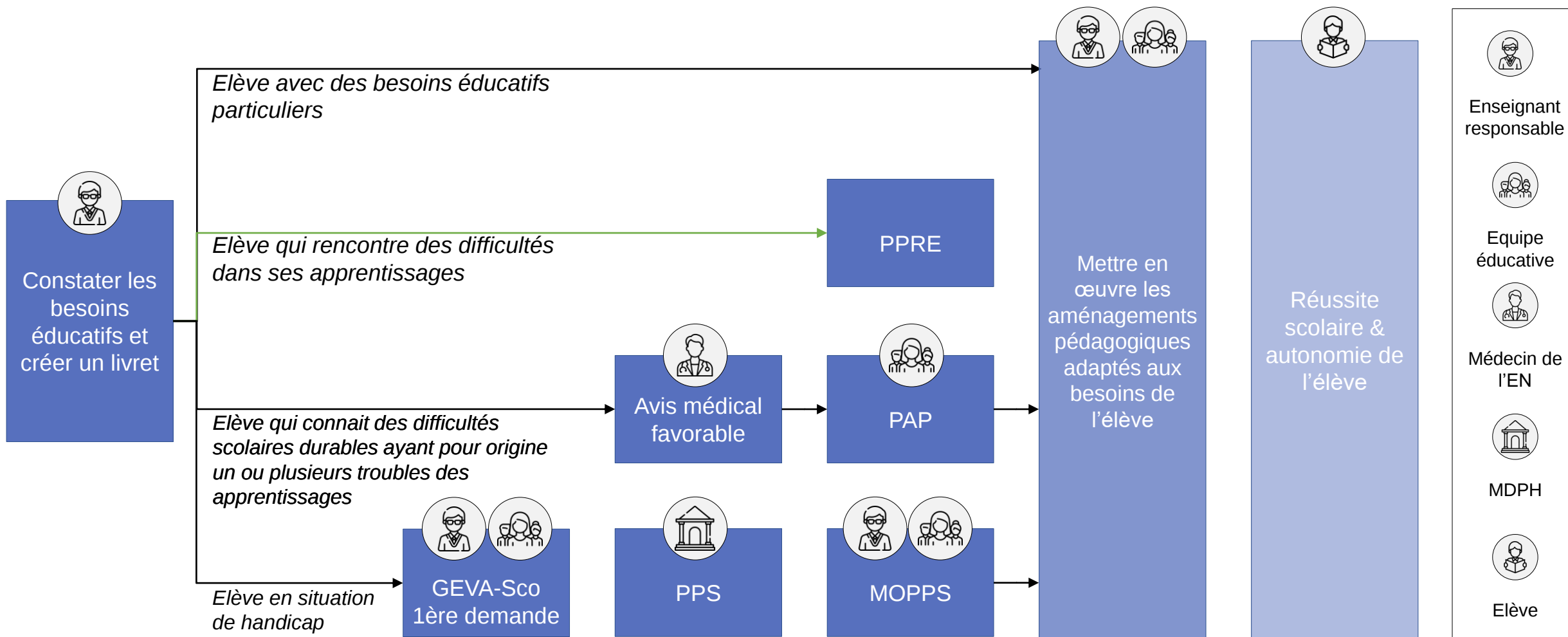
Qui peut utiliser le L.P.I ?

Le Livret de parcours inclusif propose 3 profils d'utilisateur:

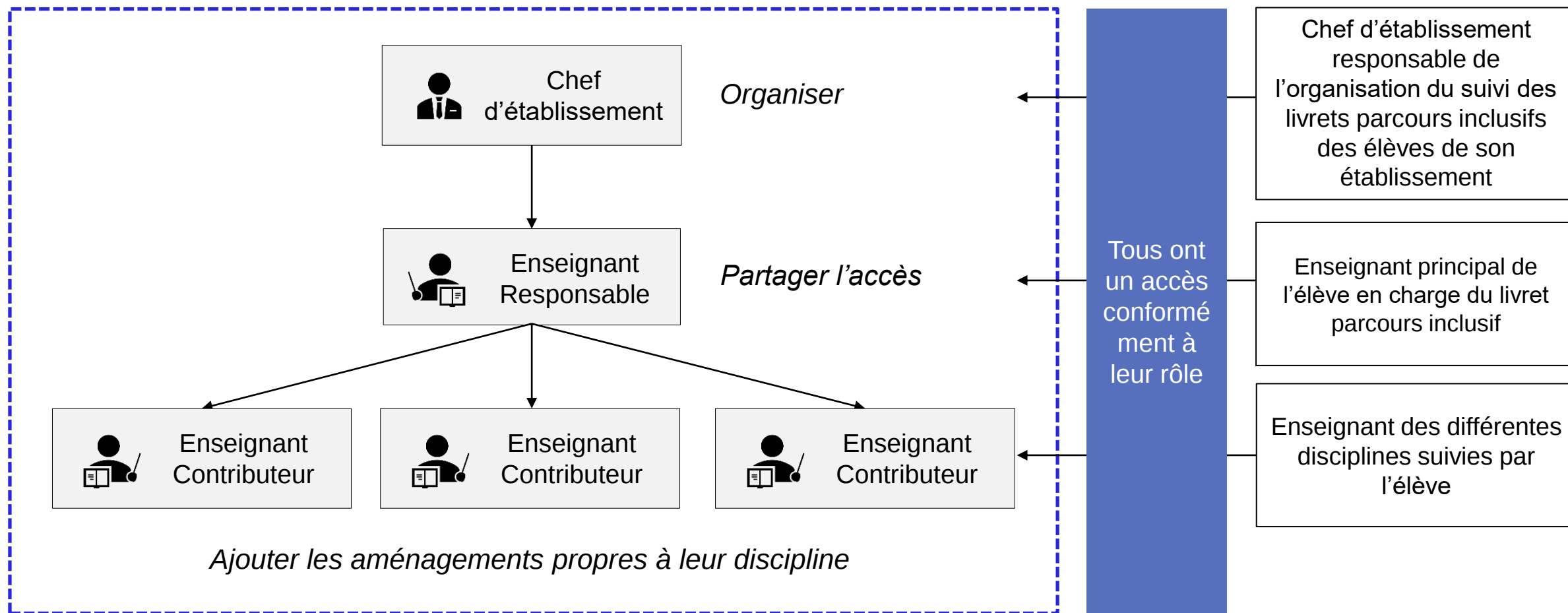
- Le chef d'établissement: vous pouvez créer, consulter, modifier et piloter tous les livrets.
- L'enseignant responsable: *à destination du professeur principal* , vous pouvez créer, consulter et modifier tous les livrets que vous avez créés ou qui vous sont attribués.
- L'enseignant contributeur; vous pouvez consulter et ajouter des aménagements sur les livrets qui vous sont partagés uniquement.



Un livret de Parcours Inclusif



Une application adaptée à l'organisation des établissements



3. Plan de formation

Déploiement du LPI dans le privé

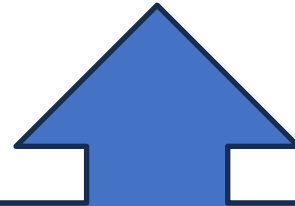
Mars 2026

Information des chefs d'établissement (webinaire)

Par le Service Ecole Inclusive

Déploiement du LPI

Accompagnement des Enseignants



Parcours M@gistère LPI

<https://paris.magistere.apps.education.fr/course/section.php?id=3356>

4. Connexion - Tutoriel

TUTORIEL

Comment utiliser le L.P.I ? (1)

1- Identification

Connectez-vous à votre portail Aréna : <https://arena.ac-paris.fr> avec vos identifiants habituels.

2- Dans la rubrique « Élèves »

Cliquez sur « LPI - **Livret de parcours inclusif** »



Élèves

Je gère le parcours scolaire des élèves

Évaluation et examens

Orientation

Scolarité

8 applications correspondent à « Élèves »



TUTORIEL

Comment utiliser le L.P.I ? (1)

3- Authentification renforcée lors de la première connexion:

- Un e-mail avec un lien d'initialisation du mot de passe **LPI** est envoyé sur la boîte mail académique.

Attention, ce lien est valable 48 heures !

- Suivez les instructions pour mettre à jour votre mot de passe.
- Une fois le mot de passe initialisé, cliquez sur le lien pour vous connecter au LPI.



 **Sécurisation LPI**
Accès sécurisé à LPI

**1ère connexion au LPI -
Authentification renforcée
requise.**

Cette application nécessite une authentification renforcée. Vous allez recevoir sur votre messagerie académique un message vous invitant à initialiser votre mot de passe.

 **Sécurisation LPI**
Accès sécurisé à LPI

Votre compte a été mis à jour.

Vous pouvez à présent accéder à LPI en cliquant [ici](#)



TUTORIEL

Comment utiliser le L.P.I ? (1)

4- Accueil de la page LPI:

La page d'accueil du LPI s'affiche ainsi:



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret de parcours inclusif

Déconnexion 

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers.
Vous pouvez créer un nouveau livret, rechercher le livret d'un de vos élèves et attribuer les livrets de votre établissement.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève et pour vous aider dans le choix des aménagements ou adaptations, vous pouvez vous référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible via ce bouton :

[Cap école inclusive](#) 

MES ÉLÈVES

+ Créer un nouveau livret



TUTORIEL

Comment utiliser le L.P.I ? (2)

01- Création d'un livret:

- Pour créer un nouveau livret, cliquez sur « **créer un nouveau livret** » :



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Livret de parcours inclusif

Déconnexion

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers. Vous pouvez créer un nouveau livret, rechercher le livret d'un de vos élèves et attribuer les livrets de votre établissement.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève et pour vous aider dans le choix des aménagements ou adaptations, vous pouvez vous référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible via ce bouton :

[Cap école inclusive](#)

MES ÉLÈVES

+ Créer un nouveau livret

- Rechercher un élève de votre établissement avec son **NOM-PRENOM-ETABLISSEMENT**:

CRÉATION DE LIVRET - RECHERCHE

Rechercher un élève

Pour accéder ou créer le livret d'un élève, veuillez compléter les champs ci-dessous :

Nom de l'élève *

Nom de l'élève

Prénom de l'élève *

Prénom de l'élève

Établissement *

Nom de l'établissement

Date de naissance de l'élève

jj / mm / aaaa

Rechercher



02- Consulter, Gérer, Télécharger le livret

Sélectionner l'élève
recherché, puis vérifier si
les informations sont
justes, dans le cas
contraire, contacter le
directeur ou le chef
d'établissement pour
mettre à jour les
informations dans la base
élèves.

Livret de parcours inclusif

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Bouton de déconnexion → Déconnexion

Retour vers la page précédente

Revenir aux choix des livrets

Lien de redirection vers Cap Ecole Inclusive → Cap école inclusive

PAGE RÉCAPITULATIVE - PAULO GABRIELLE

Enseignant Responsable : Dupuis Julien

Identité de l'enseignant responsable du livret

Accès à la page de gestion du livret → Gérer le livret

Informations de l'élève

Numéro de livret : XXXXXXXX ← Numéro du livret de l'élève

Nom : Paulo

Prénom : Gabrielle

Date de naissance : 11 Novembre 2010

Etablissement : Collège

Classe : 6ème

Date de création : 4 Octobre 2021

Téléphone : 0123456789

Courriel : pgabrielle@lpi.fr

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage
- Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)
- Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)
- Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes
- Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques
- Autoriser le recours aux différents outils utilisés habituellement

Consultation des informations de l'élève → Consulter

Accès à la page de gestion des aménagements pédagogiques → Voir ou modifier les aménagements pédagogiques

Affichage des documents de l'élève

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

Programme personnalisé de suivi éducatif (PPRE)

Un programme personnalisé de suivi éducatif (PPRE) est un plan d'actions qui rencontre des difficultés dans l'apprentissage pour l'élève qui risque de ne pas acquies les connaissances et de compétences.

PPRE

Créé le : 5 octobre 2021

Livret de parcours inclusif

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers. Vous pouvez créer un nouveau livret et rechercher le livret d'un de vos élèves.

MES ÉLÈVES

Nom de l'établissement

Rechercher

Nom	Prénom	Classe	Enseignant responsable	Dispositif
Alias	Léo	Seconde generale & techno yc bt	Démule Pierre	PAP, PPRE, PPS, PPS MEO
Aubert	Alexandre	Seconde generale & techno yc bt	Machado Juliette	PPRE
Durand	Pierre	Seme	Machado Juliette	PPS

Possibilité de trier l'information en colonne

Recherche générale sur toutes les colonnes

Recherche d'information en colonne

Affichage du nom de l'établissement de l'utilisateur

Filtrage dynamique des livrets selon :

- Si l'utilisateur est responsable ou non
- Si le livret possède des dispositifs en cours de réalisation

Il suffit de cocher les cases pour mettre à jour automatiquement l'affichage

☒ Responsable ☒ Contributeur ☒ Dispositif(s) en cours de réalisation ☒ Aucun dispositif en cours de réalisation

Lien de redirection vers Cap Ecole Inclusive

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève dans le choix des aménagements ou adaptations, référez-vous à la plateforme Cap Ecole Inclusive

Bouton de déconnexion

Déconnexion

Bouton de création de nouveau livret

+ Créer un nouveau livret

Nombre de livrets dans l'établissement

6 livret(s)

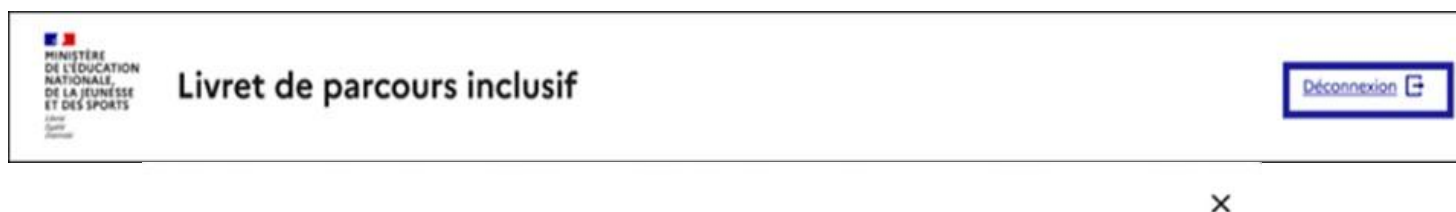


TUTORIEL

Comment utiliser le L.P.I ? (2)

03- Déconnexion de la page LPI:

Attention, pour garantir la confidentialité des données de l'élève, il est indispensable de fermer directement la fenêtre de l'application en cliquant sur le bouton « **déconnexion** » de manière à terminer la session en cours.



Déconnexion

Êtes-vous sûr de vouloir vous déconnecter ?



5. RESSOURCES

Dépliant de démarrage rapide

8 Modalités de déconnexion

Il faut obligatoirement cliquer sur le bouton de déconnexion pour se déconnecter en sécurité



Un pop-in demandant la confirmation de l'utilisateur sera ensuite affiché.

Il suffit de cliquer sur le bouton « Se déconnecter » pour quitter l'application.

Pour garantir la confidentialité des données de l'élève, il est indispensable de fermer directement la fenêtre de l'application en cliquant sur le bouton de déconnexion de manière à terminer la session en cours.

5/6

La place des familles

Le traitement LPI est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt de service public.

Le consentement des familles n'est pas nécessaire.

Cependant les représentants légaux sont informés de la mise en place d'un accompagnement pédagogique dans le cadre d'un livret de parcours inclusif.

Les mentions informatives à destination des familles sont consultables et téléchargeable sur EDUSCOL :

<https://eduscol.education.fr/lpi>

Pour plus d'information, consulter les guides détaillés ou les fiches métiers à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/lpi>

6/6

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Livret de parcours inclusif

Dépliant de démarrage rapide

Objectifs du livret de parcours inclusif

- ✓ **Suivre le parcours de scolarisation** des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap
- ✓ **Mutualiser dans un document unique** toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de solutions pédagogiques différenciées
- ✓ Apporter aux familles de **la lisibilité sur les aménagements et adaptations** mis en œuvre pour leur enfant

1/6

1 Accéder au LPI

Le site est accessible via les portails académique Aréna

Cliquer sur le lien LPI



2 Première authentification

Envoi sur messagerie académique d'un lien d'initialisation



3 S'identifier

Message avec lien d'initialisation du mot de passe pour accéder au LPI
Le lien expire dans les 48 heures

Sécurisation LPI

De Administrateur, le 2021-12-07 12:21
[Détails](#) [Texte en clair](#)

Pour accéder de manière sécurisée à LPI, vous devez disposer d'un second mot de passe, différent de votre mot de passe académique. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous afin d'initialiser ce mot de passe.

<https://qt-tid-vipweb02.identite.hp.in.phm.education.gouv.fr/auth/realms/lpi/login-actions/action-token?key=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXLTUwVWVlY2ZyM1mMjcwLTQ0>

2/6

4 Créer son mot de passe

Ecran avec lien d'initialisation du mot de passe



Ecran confirmant la création du mot de passe.



5 Reconnexion au LPI

- Portail Arena <https://idp-hn-01.phm.education.gouv.fr/arena>
- mot de passe académique.
- lien « LPI PR – Livret de parcours inclusif » redirection sur la page de connexion sécurisée
- Saisie du mot de passe LPI.



3/6

6 Page d'accueil



7 Chercher un élève

Cliquer sur le bouton :

+ Créer un nouveau livret

Renseigner le nom, prénom et l'établissement de l'élève et cliquer sur :

Q Rechercher

Cliquer sur le bouton « Sélectionner » inscrit sur la ligne correspondante à l'élève recherché

Consulter les informations de l'élève. Si elles correspondent à l'élève recherché, cliquer sur :

Créer le livret

4/6

RESSOURCES

- <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>
 - [Guide utilisateur Chef d'établissement](#) (actualisé en avril 2025)
 - [Guide utilisateur Enseignant](#) (actualité en septembre 2025)
-

Procédure de transmission du n° LPI à la MDPH

Création du GevaSco



Lors de l'élaboration du GEVA-Sco "première demande" ou "réexamen" au sein du LPI, l'accord de la famille est sollicité afin de rendre visible pour la MDPH l'ensemble des informations contenues dans le livret. Si l'accord est recueilli, la case "partager l'ensemble du livret de cet élève avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH" doit être cochée.

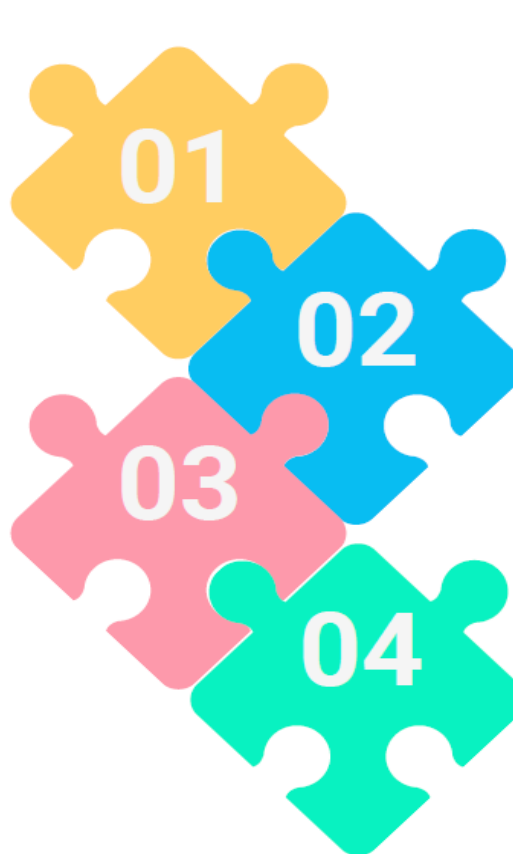
Documents de l'élève

☐ Partager l'ensemble du livret de cet élève avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH

Consultation du LPI



A l'aide du numéro LPI de l'élève, les membres de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH peuvent consulter tout ou partie des éléments contenus dans le livret.



Transmission du n° LPI

1) À la suite de l'équipe éducative, la première page du GEVA-Sco éditée via LPI est remise aux représentants légaux pour transmission à la MDPH. (Les représentants légaux peuvent retrouver l'ensemble des informations du livret via leur espace Educonnect).

2) Si une procédure de transmission des numéros LPI entre l'Éducation nationale et la MDPH existe déjà au niveau du département, l'information peut être communiquée directement à la MDPH par l'Éducation Nationale avec l'accord de la famille.



Réception du PPS

La MDPH importe un fichier csv au sein du LPI qui génère automatiquement le PPS des élèves concernés.

L'équipe pédagogique peut alors consulter le PPS et le mettre en œuvre au sein du LPI.